

La réhabilitation du site de Saint

La mairie de Chaspinhac a souhaité réhabiliter le site de Saint-Quentin, afin d'en faire un lieu de halte pour les randonneurs et un lieu de rencontres tant pour les touristes que pour les habitants. A l'origine, Saint-Quentin était une commune à part entière, rattachée en 1866 à Chaspinhac. Le hameau, construit au milieu du 19^e siècle abritait autrefois un seigneur et des fermes. Abandonnées depuis plus de 70 ans, les constructions se dégradent et laissent aujourd'hui place aux ruines. Cette réhabilitation permettra la transformation d'une bâtisse du village en point d'accueil Respirando, le label de développement touristique du Conseil Général. Les autres seront aménagées en salles et accueilleront des expositions pédagogiques. Elles seront aussi des lieux pour des spectacles et manifestations diverses. A ce titre, l'association Saint-Quentin s'est créée et succède à l'association Sauvageard et environnement de Chaspinhac. La commune fait également appel à la mobilisation locale et a associé à cette action un chantier international de bénévoles ainsi qu'un chantier d'insertion de l'association Meygalit, basée à Saint-Julien-Chapteuil. La finalité de ce projet est de préserver et mettre en valeur le patrimoine chaspinhacois ; contribuer au développement touristique ; mobiliser autour d'un projet commun et favoriser la cohésion sociale. La réhabilitation de ce site, situé dans un espace naturel protégé, est prévue sur 4 ans. Le chantier de jeunes est porté par l'association Jeunesse et reconstruction. La commune de Chaspinhac

assure la maîtrise d'ouvrage. Il se déroule depuis le 12 août et va se poursuivre jusqu'au 1^{er} septembre 2012. Onze jeunes bénévoles sont attendus. La première tranche de travaux concerne le nettoyage et le débroussaillage de la végétation invasive ; la restauration d'une des bâtisses de l'ancien hameau : collecte et tri de pierres, préparation du mortier à la chaux, reconstruction, rejointement avec le mortier. L'encadrement technique du chantier international est assuré par un professionnel recruté par l'association Jeunesse et reconstruction. Le chantier d'insertion dispose de son propre encadrement. Les volontaires sont sensibilisés à l'environnement. Ils bénéficient d'une intervention de la LPO (ligue de protection des oiseaux), qui leur présente le site, les espèces et leur habitat. Des préconisations sur la réalisation des travaux leur sont également fournies pour ne pas déranger les espèces. De plus, pour des raisons tant utilitaires que pédagogique, des toilettes sèches sont créées sur le site de Saint-Quentin ainsi que des douches solaires. Ces créations sont complétées par une présentation et un atelier sur l'environnement et l'écologie. Les jeunes sont hébergés dans la salle multiactivités communale. En ce qui concerne le recrutement des jeunes locaux (30), celui-ci a été réalisé par



Trois Russes, un Coréen, un Tchèque, une Marocaine, un Japonais et deux Français participent au chantier.

le PU (point information jeunesse) du Puy-en-Velay, l'association Brouilhac Per Louis Chamiroux et la mairie de Chaspinhac. Le Conseil Général a accordé une subvention de 1 200 euros pour le chantier jeunes, avec un budget prévisionnel de 14 119 euros. Le Conseil Régional a attribué 1 000 euros, la DRJSCS (Direction Régio-

nale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) 800 euros. Enfin, la Communauté d'agglomération du Puy a attribué, pour la réhabilitation du site, une aide exceptionnelle de 25 000 euros, dans le cadre d'un fonds de concours, soit 10 % de l'ensemble du projet.



Saint-Quentin ou Saint-Quintin ?

"Les deux se disent" explique le maire de Chaspinhac, Bernard Robert. "Sur des affiches datant d'une trentaine d'années, on écrivait effectivement Saint-Quintin Chaspinhac, mais aujourd'hui, on utilise plutôt Saint-Quentin". Bref, les deux orthographe sont bonnes confirme l'élus, même si les habitants des communes environnantes utilisent couramment Saint-Quentin. Historiquement, Saint-Quintin-de-Chaspinhac était une commune à part entière, avant d'être rattachée à Chaspinhac lorsque celle-ci a perdu Malrevers.

Trois bâtiments doivent être reconstruits.